



Dr. Adrian Dan

Avocat, MLaw, Associé

Contact

Bureau Genève

Tel. +41 58 200 32 00

adrian.dan@kellerhals-carrard.ch

Assistance

Clarence Binder

+41 58 200 32 00

clarence.binder@kellerhals-carrard.ch

Alexandra Geneux

+41 58 200 32 00

alexandra.geneux@kellerhals-carrard.ch

Kellerhals Carrard Genève

Rue François-Bellot 6

1206 Genève

Il existe une quasi-infinité de solutions. Parmi celles-ci, la meilleure est celle qui vous est la plus adaptée.

Adrian Dan conseille les personnes physiques et morales et les représente devant les autorités civiles, pénales et administratives ainsi que devant les tribunaux arbitraux – lorsque la solution doit être judiciaire. Il déploie son activité principalement dans les domaines du droit des contrats, droit bancaire, droit des sociétés, droit pénal économique et droit du travail.

Expertise

Droit du travail et des assurances sociales



Banque, finance et fintech



Droit des sociétés et des entreprises / M&A



Sécurité informatique et cybercriminalité



Clients privés



Droit pénal économique, entraide judiciaire, enquêtes internes, gestion de crises et compliance



Expérience

- Depuis 2019
associé Kellerhals Carrard, Genève
 - 2015 – 2018
avocat de Pfyffer|Avocats, Genève
 - 2012 – 2014
avocat stagiaire, de Pfyffer|Avocats, Genève
-

Affiliations

- Fédération Suisse des Avocats
 - Ordre des avocats de Genève
-

Formation

- 2014
doctorat en droit (magna cum laude), Université de Genève
 - 2013
certificat de spécialisation en matière d'avocature (ECAV), Université de Genève
 - 2006
certificat de droit transnational, Université de Genève
 - 2006
licence en droit, Université de Genève
-

Langues

Français, Anglais, Roumain, Allemand

Publications

« La protection pénale du patrimoine : Les rétrocessions bancaires dans la jurisprudence civile et pénale », in *Empreinte d'une pionnière sur le droit pénal*, Yvan Jeanneret, Bernhard Sträuli (édit.)
Schulthess

Dr. Adrian Dan

2021